



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°04

REUNION du 12 Septembre 2022

Président : DJEDOU Djamel

Présents : FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Bernard DELORME, Pascal BRUYAT.

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

RAPPEL : Pour les demandes de modifications (heure, date, terrains) pour une meilleure gestion de compétitions, merci de passer par Foot clubs et de respecter le délai de 12 jours. Sans raison valable de la part du club, les modifications de calendrier ne sont pas autorisées (pas de convenance personnelle). En effet, le calendrier étant établi pour la saison avec des journées de rattrapage, il devient difficile de définir d'autres dates sachant qu'il peut y avoir des reports pour cause d'intempéries

INFORMATION FMI :

L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres. L'envoi des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard.

→ Tout manquement fera l'objet d'une amende

→ Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.

RAPPEL AUX CLUBS

La commission informe que pour tous les reports, les demandes doivent être validées par la commission. Et rappelle que les demandes doivent être faites via FootClubs, les Clubs sont priés de vérifier sur leur espace FootClubs les demandes de modifications faites par les autres Clubs.

Nous rappelons que les horaires du samedi 20h00 et du dimanche 12h30/13h00 (lever de rideau) et 14h30/15h00 (match principal) sont des horaires officiels.

Pour tout autres horaires, il vous faut l'accord du club adverse et l'homologation de la commission Séniors.

COUPES RENÉ GIRAUD

Le premier tour de la Coupe René Giraud aura lieu le 11 septembre 2022.

Les clubs désirant avancer leur rencontre au samedi pourront le faire en accord avec le club adverse.

→ **A condition d'avoir des installations homologuées**

REFERENT D1 ET D2

Responsable : **Éric THIVOLLE**

REFERENT D3

Responsable : BRUYAT Pascal

REFERENT D4 et D5

Responsable : Bernard DELORME

Concernant les ententes de Clubs, le District n'a plus la main dessus. Les Clubs doivent faire le nécessaire via Footclubs en cliquant sur organisation puis « vie des clubs ».

Comme la saison dernière la catégorie D5 se jouera en 2 phases : Accession et Challenge.
RESPONSABLE DELEGATION et REFERENT FMI

Les poules de D5 ont été modifiées suite à des engagements de dernières minutes. Aucune modification ne sera prise en compte à partir de ce jour.

RESPONSABLE FMI et DELEGUES

Responsable:
Éric THIVOLLE

INFORMATION FMI :

L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres ! L'envoi des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard.

→ Tout manquement fera l'objet d'une amende

→ Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.

DEMANDE DE DELEGUES :

Vous avez la possibilité de faire une demande de délégué à vos frais. Cette demande doit être faite via l'adresse mail competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr avec la boîte officielle de votre club, 15j avant la date de la rencontre (sauf cas exceptionnel).

RESPONSABLE VETERANS

Responsable:

FOUYAT Camille

Les Clubs désirant engager une nouvelle équipe dans la catégorie Vétérans pour la deuxième phase sont priés de se faire connaître en envoyant un mail à la commission FOUYAT Camille au 06.48.75.81.43 (merci de laisser un message vocal) ou par mail : competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

Le championnat débutera le 23 septembre 2022.

Les poules sont désormais disponibles sur le site du district Drôme Ardèche.

Rappel : Exceptionnellement, pour le premier match de championnat l'utilisation de la feuille de match papier sera tolérée. Par la suite l'utilisation de la FMI sera obligatoire.

FOOT DIVERSIFIE

Le calendrier sera disponible sur le site à partir de la semaine du 19 septembre.